

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 A 19 HEURES.

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 02 novembre 2023 s'est réuni à la salle du Conseil le vendredi 17 novembre 2023 à 19 heures sous la présidence de M. Le Maire Louis TOTY.

Présents : Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Damien SPINOUBE, Jean-Louis DELMAS, Laetitia DUMAS, Maryline AMBLARD, Jacques GARNIER, Jean-Yves JOUVE, Jacques MALBEC, Dominique PEYTHIEU, Michèle RAOUX.

Nombre de présents : 13

Absents représentés : Isabelle MOULIER (représentée par Louis TOTY)

Absent excusé : Loïc BORDERIE

Président de séance : M. Le Maire, Louis TOTY.

Secrétaire de séance : Sylvie CLAVEL.

Ouverture de la séance part le Président.

Il a été procédé à la validation du Conseil Municipal du 22 septembre 2023.

A la demande de plusieurs membres des questions ont été ajoutées à l'ordre du jour :

- Programme Village avenir,
- Dénomination de la rue du lotissement,
- Numérotation des habitations du lotissement.

Ordre du jour

-Convention avec Huttopia Only Camp pour la gestion du camping :

Une réunion de travail a eu lieu le mardi 14 novembre 2023 afin d'étudier la convention type transmise par la société Only Camp. Les modifications et les précisions demandées par la commune ont été transmises au gérant de la société. M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de son entretien téléphonique avec M. Axel PENIN où ont été évoqués notamment les responsabilités de chacune des 2 parties, les modalités d'accès au camping et au plan d'eau, les problèmes de clôtures, l'entretien des espaces verts, l'embauche d'une partie de nos agents sous forme de délégation. La première année aucun investissement ne serait demandé si ce ne sont que des mises aux normes de sécurité. A ce sujet une commission technique est prévue le 29 novembre 2023 avec les services du SDIS et de la sous-préfecture afin de pouvoir chiffrer et envisager la mise en conformité des lieux pour pouvoir prétendre à une nécessaire validation de la commission de sécurité. Une rencontre sera organisée avec M. PENIN en décembre.

-Autoriser le maire à effectuer les demandes de subvention fin novembre 2023 : DETR+DSIL au sujet de l'isolation de la salle des fêtes, pompes à chaleur pour l'ancienne école et la salle des fêtes, double vitrage à l'école :

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la globalité du projet nommé « Renovation énergétique des bâtiments communaux ». Compte-tenu de la vétusté de la toiture de la salle polyvalente (fuites d'eau récurrentes à plusieurs endroits lors de fortes pluies), il a été évoqué le fait que l'isolation du bâtiment ne serait pas bénéfique. Nous sommes cependant dans l'attente d'une étude énergétique de ce bâtiment.

Le Conseil Municipal s'est prononcé de la façon suivante :

-Pour : 2 : Louis TOTY, Isabelle MOULIER

-Abstention : 1 : Jean-Louis DELMAS

-Contre : 11 : Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Damien SPINOUBE, Jean-Louis DELMAS,

Laetitia DUMAS, Maryline AMBLARD, Jacques GARNIER, Jean-Yves JOUVE, Jacques MALBEC, Dominique PEYTHIEU, Michèle RAOUX.

M. Le Maire demande alors au Conseil Municipal de se prononcer sur la deuxième partie du projet soit l'installation de pompes à chaleur pour 3 appartements de l'ancienne école et les travaux du groupe scolaire (changement des fenêtres du couloir avec double vitrage et remplacement de la porte d'entrée).

Le montant des travaux du groupe scolaire s'élève à 24000,00 € HT. Nous sommes dans l'attente des devis relatifs aux appartements de l'ancienne école.

-Pour : 9 : Louis TOTY, Éric DOLLE, Louis MOSSER, Laetitia DUMAS, Maryline AMBLARD, Jean-Yves JOUVE, Isabelle MOULIER, Michèle RAOUX.

-Abstention : 4 : Sylvie CLAVEL, Damien SPINOUBE, Jacques GARNIER, Jacques MALBEC.

-Contre : 1 : Dominique PEYTHIEU.

voir en annexes motivations des votes

-CRTE ancienne école :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réitérer une demande de CRTE pour le projet concernant l'ancienne école compte-tenu de la réception tardive des conclusions de l'étude énergétique. Le projet consiste à la réfection et l'isolation de la toiture, le remplacement des fenêtres du dernier étage, le changement du mode de chauffage et installation de chauffe-eau électrique dans 3 appartements.

-Montant initial : 148006,80 € (voir délibération du 18/08/2022) sur lequel nous avons obtenu 37002,00 € pour la DETR et 15000,00 € pour le Fonds Cantal Solidaire.

-Montant total : 183171,75 € qui comprends un devis de 35164,95 € (radiateurs et chauffe-eau des appartements) que nous avons ajouté afin de pouvoir prétendre à une aide de la Région (voir délibération du 27/01/2023). Cette subvention a été obtenue à hauteur de 30000,00 €.

Nous avons souscrit un emprunt de 70000,00 € nécessaire au complément de financement de ce projet global (voir délibération du 25/05/2023) dont les fonds seront débloqués lors des travaux.

-Régime indemnisation de l'agent de maîtrise :

Pour donner suite à la décision du Conseil Municipal d'attribuer une prime de 1000,00 € à notre agent de maîtrise il est nécessaire de prendre une délibération pour la mise en place du versement en décembre. Cette somme se compose d'une indemnité de suggestion d'un montant de 800,00 € et d'un complément indemnitaire de 200,00 €.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

-Augmentation du taux de cotisation du contrat groupe statutaire pour 2024 :

Le Conseil Municipal accepte la révision à compter du 01^{er} janvier 2024 des taux de cotisation au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion pour garantir les risques financiers inhérents au régime de protection sociale pour porter ces taux à une augmentation d'environ 10 %.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

-Gestion du matériel communal :

Une réunion va avoir lieu prochainement avec notre employé communal afin de revoir la gestion du matériel.

-Arrêté de mise en péril pour les rochers de la route de Leybros:

M.Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il engage les démarches dans la continuité concernant le danger que représente les rochers de la route de Leybros.

-Mise en sécurité de la route de Saignes:

Nous sommes en train d'essayer de contacter deux propriétaires de maisons situées sur la route de Saignes afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires de sécurité concernant leurs toitures: chute de tuiles sur la voirie.

-Programme «Villages d'Avenir»:

M.Le Maire informe le Conseil Municipal sur le dispositif spécifique d'appui en ingénierie aux communes rurales dénommé «Villages d'Avenir». Ce programme opérationnel permet de mobiliser rapidement des ressources pour la réalisation rapide de projets. Il convient de prendre une délibération afin de prétendre à la labellisation.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

-Dénomination de la rue du Lotissement «Les Tilleuls»:

Il est proposé de nommer la rue du Lotissement «Les Tilleuls»: Rue des Tilleuls

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

-Numérotation des habitations du Lotissement «Les Tilleuls»:

Il est proposé de procéder à la numérotation des deux habitations existantes du Lotissement «Les Tilleuls»:

-Numéro 6: Maison M et Mme Clavel Marc

-Numéro 9: Maison M.et Mme Spinouze Damien

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Questions diverses

-Décorations de Noël: Les décorations de Noël vont être mises en place sur la place de la mairie et dans le bourg cette année.

-Prix de redevance de l'eau: Une hausse de 3,5% du prix de l'eau va avoir lieu en janvier 2024 (information SIDRE du Marilhou).

La séance a été levée à 21 heures

